

la fédération des arts de la rue

auvergne-rhône-alpes

Procès-verbal d'Assemblée générale Ordinaire

20/03/18 – Komplexkapharnaum – Vaulx-en-Velin

Adhérent.e.s présent.e.s :

- Brigitte BURDIN
- Vincent LOUBERT
- Nathalie BRUERE
- Enji JULIEN-BINARD
- Nathalie VEUILLET
- Marie-irma KRAMER
- MIX' ARTS
- Cie DYPTIK
- TOUT EN VRAC
- Fanny VRINAT
- LA LAVERIE
- LA BAROUFADA
- AMICALE LAIQUE TARDY
- ATELIERS FRAPPAZ
- SOLSIKKE
- Nicolas RAMOND
- Hugo VARRET

Adhérent.e.s excusé.e.s :

- Palmira PICON
- DELICE DADA
- Gilles RHODE

donnent leur pouvoir à Brigitte BURDIN

- Omar TOUJIB
- Jean-Marc FRANCOIS

donnent leur pouvoir à Vincent LOUBERT

- Julie LEFEBVRE
- Mathurin GASPARINI
- SUPERSTRAT

donnent leur pouvoir à Nathalie BRUERE

- Judith THIEBAUT
- Séverine BRUNIAU

donnent leur pouvoir à Enji JULIEN-BINARD

- Simon MAREZZI donne son pouvoir à Nathalie VEUILLET

- Luce LAFAURIE

- Céline FERRY

- Eléonore GUILLEMAUD

donnent leur pouvoir à Marie-Irma KRAMER

17 adhérent.e.s présent.e.s, 14 ayant donnés leur pouvoir soit 31 voix.

Le quorum est atteint.

Présent.e.s non adhérent.e.s

- Fanny GUIHARD

Ordre du jour

- Rapport d'activités 2017
- Rapport financier 2017 et affectation du résultat
- Budget prévisionnel 2018
- Temps d'échange
- Objectifs et perspectives 2018
- Election du conseil d'administration

Bilan d'activités 2017

Présenté de concert par Enji JULIEN-BINARD, Marie-Irma KRAMER, Vincent LABERT, Nathalie BRUERE, Nathalie VEUILLET, Eléonore GUILLEMAUD.

LA VIE DE LA FEDERATION

Les adhérents

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. En 2017, l'association fédère 66 adhérents autour de son projet, dont 42 individus et 24 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

Les ressources humaines

Cette année, Elodie Dondaine a rempli les fonctions de coordinatrice. Après 18 mois au sein de l'association, elle est partie vers d'autres horizons à la fin de l'année. Son remplacement, prévu initialement en décembre 2017, sera effectué au cours du 1^{er} trimestre 2018 car nous avons dû remodeler notre appel à candidature suite à la suppression des emplois aidés.

Ismaël Megzari, étudiant à l'Institut d'urbanisme a par ailleurs été accueilli en stage pendant quatre mois, entre mars et juillet 2017, afin de travailler au développement d'un outil de cartographie interactive du secteur des arts de la rue.

La Fédération est riche de sa force militante et notamment de ses administrateurs qui se répartissent les chantiers et missions sous forme de commissions, en lien avec la coordination.

Le conseil d'administration est composé de 19 administrateurs dont une déléguée régionale représentant la fédération lors des CA nationaux.

La vie associative

Financements De l'assemblée générale du 13 mars 2017 à celle programmée en mars 2018 ont été organisé 6 conseils d'administration. Les CA ont eu lieu majoritairement chez des adhérents ou des sympathisants. Trois d'entre eu ont été ouverts sur une demi-journée à des ateliers en entrée libre, en présence d'invités – spécialistes, permettant un investissement et une réflexion plus large sur les chantiers en cours menés par la Fédération :

- CA du 20 avril : mise en place du CCEP, sensibilisation au 1% Travaux Publics, rencontres professionnelles de la rentrée 2017.
- CA du 20 juin : présentation de la cartographie, dynamique de l'été, rencontres professionnelles de la rentrée 2017.
- CA du 19 septembre lancement du CCEP dans la vallée de la Drôme.

Financements

Le conventionnement avec les fidèles partenaires que sont le Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ont été maintenus en 2017 pour un total cumulé de 39500€. La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents et a bénéficié du dispositif d'aide à l'emploi CUI-CAE permettant ainsi une gestion équilibré sur la masse salariale.

STRUCTURATION ET MISE EN RESEAU

La communication

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journée d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région,...). En lien avec la Fédération Nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit également des contenus, offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage des lois...). Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée mensuellement à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication sur internet, par le biais des réseaux sociaux. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

Les rencontres

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est extrêmement important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, soit de manière informelle, soit autour de temps de débats dédiés.

L a Fédération est donc représentée par ses administrateurs, ses adhérent.e.s et/ou la salariée sur les différents événements au niveau régional et au niveau national : Le Temps fort de Quelques p'Arts...à Félines (07), Lez'arts dela rue à Marcoles(15), Festival international des théâtres de rue d'Aurillac (15), Fetiv'arts à Grenoble (38), Eclats de Fête à Riom (63), Les Invites à Villeurbanne (69) , Les fondus du Macadam à Thonon-les-Bains (74), Au bonheur des mômes au Grand Bornand (74), Festival d'Avignon (84), Festival Chalons dans la rue à Chalon-sur-Saône (71), estival Vivacité à Sotteville-Lès-Rouen (76), etc...

Entre autres, un débat a été organisé dans le cadre du Festival les Invites à Villeurbanne, avec pour sujet « Ici, ailleurs, quand les artistes prennent la parole dans l'espace public, est-ce que le monde bouge ? » et a réuni une trentaine de participants.

Aussi, la fédération nationale fêtait ses 20 ans au Festival d'Aurillac, l'occasion de travailler ensemble à la création de cet événement et participer à son bon déroulement.

Les événements professionnels

La Fédération a co-organisé avec la NACRE en avril une rencontre intitulée « Sécurité et sûreté : contexte et enjeu pour la création et la diffusion artistique dans l'espace public ». Face à un état d'urgence prolongé tout au long de l'année, l'organisation d'événements dans l'espace public s'est complexifié, sujette à de nombreuses contraintes sécuritaires. Cette journée a permis d'aborder les questions liées aux dispositifs imposés, à la responsabilité partagée entre les services de l'Etat, élus, organisateurs et citoyens et à la liberté de circulation, d'usage, d'expression et de création dans l'espace public. 90 personnes y ont participé.

Par ailleurs, les premières rencontres professionnelles « Co-construisons les espaces publics - 48 heures en bonne compagnie » ont été un succès avec plus de 200 participants. La première journée était consacrée au 1% Travaux publics et sa mise en place effective, à destination des agents et directeurs.trices des services économiques, des services culturels et de la commande publique, architectes, élu.e.s, entrepreneurs de travaux publics, professionnel.le.s de la production et de la diffusion de la création artistique, ingénieur.e.s d'affaires, urbanistes, étudiant.e.s.

La seconde journée, en partenariat avec les différents financeurs (DRAC, CNAREP, Collectivités territoriales, Institutions, ...) a été d'avantage orientée vers les artistes, les compagnies, chargé.e .s de production, d'administration, de diffusion, avec pour objectif d'informer et d'échanger sur les moyens de productions et de diffusion pour les équipes artistiques. Ces rencontres se sont construites sur une alternance de séances plénières et d'ateliers de travail. Une performance « spectaculaire de la Fabuleuse Histoire des Arts de la Rue » a été présentée à notre auditoire.

SODAREP - Schéma d'orientation pour le développement des arts de la rue en espaces publics

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes est la première à expérimenter la mise en place de SODAREP à la suite du rapport MNACEP (Mission Nationale pour les Arts et la Création dans l'Espace Public) travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. En appui à ces processus de concertation non hiérarchisés, la Fédération a mis en place des outils et des commissions de travail.

Une cartographie interactive

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure inter-connaissance des acteurs.

La cartographie se construit au fur et à mesure et, en fonction des moyens humains et des possibilités de chaque Fédération régionale. Elle permet de visualiser : les artistes + les lieux de résidence+ les lieux de diffusion, spécialisés ou non.

Le lancement de cet outil a été fait lors d'une rencontre avec les adhérent.e.s au festival Chalon dans la rue en juillet.

L'égalité HOMME/FEMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, la Fédération a mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration a pour objectif de faire un diagnostic à l'échelle de la région auprès des lieux de diffusion (CNAREP, festivals,...) et de commencer à mettre en place des temps de sensibilisation pour l'égal accès au postes à responsabilités, au financements et pour une meilleure visibilité de la création féminine. Un débat a été organisé en août au Festival d'Aurillac, avec pour thème « La parité Femmes/Hommes dans les arts de la rue ou à la rue ?! ». Une trentaine de participants y ont participé.

Le CCEP//Concertation pour la création en espace public

Il s'agit ici de mettre en place des processus qualitatifs de concertation non hiérarchisés afin de réfléchir en fonction des spécificités de chaque territoire au développement possible pour la création en espace public. Pour ce faire, la fédération s'appuie sur les structures et ressources existantes localement aussi bien artistiques que politiques et

citoyennes. Une concertation s'est mise en place dans la Vallée de la Drôme (regroupant à ce jour une trentaine d'acteurs) depuis septembre et un travail de concertation est mené dans le cadre de la commission de pilotage du Parc des arts à Grenoble depuis décembre.

1% Travaux publics

Le « 1% travaux publics » est un dispositif inscrit dans le cadre de l'article 6 de la loi LCAP (Loi n° 2016-925 relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine du 7 juillet 2016) à travers la commande d'un rapport à paraître sur l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'Etat, aux collectivités territoriales et à leur groupements de consacrer 1% du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public.

Le travail de sensibilisation et de réflexions engagé autour de ce dispositif se développe avec l'ensemble des acteurs concernés – des villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et des transports/voiries, et bien entendu des artistes.

Un travail de concert avec ces acteurs est mis en place à travers des réunions de travail et les journées professionnelles de septembre pour la création d'outils pratiques pouvant servir la réalisation d'un tel dispositif à travers la rédaction d'un lexique commun ou encore de cadres d'applications possibles. Aussi un groupe de travail avec le Fédération nationale et des fédérations régionales contribue au développement de projets d'expérimentation.

PROMOTION ET SENSIBILISATION

Les Institutions

La Fédération a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'œuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration du secteur professionnel des arts de la rue. Dans le cadre du développement des CCEP et du 1% Travaux Publics, le dialogue s'ouvre également avec d'autres Collectivités territoriales : la Communauté de communes du Val de Drôme, le département de la Drôme ? LA Ville et la Métropole de Lyon, la Ville de Grenoble et la Ville de Clermont-Ferrand.

Les universités

La Fédération a été sollicitée pour intervenir auprès d'étudiants en MASTER EAC et en Sciences Po à l'Université de Lyon sur le fonctionnement de notre réseau, ses forces et ses spécificités. Un partenariat s'est également monté avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon pour un soutien à la mise en place de la cartographie régionale des arts de la rue, et avec Sciences Po dans le cadre des journées professionnelles « 48h en bonnes compagnies ». Il apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création et notamment dans l'espace public.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Bilan financier 2017

Présenté par Nathalie Bruère

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	58 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	25 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	220 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	14 500 €
Reprographie	111 €		
Services extérieurs		Autres produits	
Locations immobilières et mobilières	1 156 €	Adhésions régionales	2 076 €
Primes d'assurance	154 €	Adhésions nationales	1 283 €
Documentation générale	64 €		
Autres services extérieurs		Activités annexes	666 €
Personnel extérieur	1 310 €		
Déplacement, missions	5 550 €		
Réceptions	1 283 €		
Séminaire/colloques	427 €		
Publicités/Relations publiques/Communication	1 779 €		
Services bancaires	152 €		
Frais postaux et télécommunications	1 008 €		
Impôts taxes versements assimilés		Aide à l'emploi CAE CUI	9 530 €
Part employeur formation pro continue	356 €		
Charges de personnel		Poduits de gestion courante	27 €
Salaire appoint commis de base	24 577 €		
Charges sociales	5 161 €		
Autres charges de gestion courante		Libéralités perçues	13 €
Charges gestion courante	4 €		
Reversement adhésions Fédération Nationale	1 298 €		
TOTAL	44 668 €	TOTAL	53 095 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	8 427 €		

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 8426 €.

Il est à noter que ce résultat positif découle notamment d'économies et de rationalisation des dépenses réalisées sur les postes de missions et réceptions.

Il est proposé que ce résultat soit affecté aux provisions pour risques.

Le rapport financier et l'affectation du résultat sont adoptés à l'unanimité.

Budget 2018

Présenté par Nathalie Bruère

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	130 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000 €
Reprographie	1 000 €	Département de la Drôme	3 000 €
		Ville de Lyon	5 000 €
Services extérieurs		Autres produits	
Locations immobilières et mobilières	1 400 €	Adhésions régionales	2 500 €
Primes d'assurance	180 €	Adhésions nationales	2 500 €
Documentation générale	300 €	Aide au service civique	5 676 €
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur	2 000 €		
Déplacement, missions	4 000 €		
Réceptions	1 500 €		
Frais postaux et télécommunications	1 000 €		
Services bancaires	200 €		
Publicités/Relations publiques/Communication	1 500 €		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	600 €		
Charges de personnel			
Salaire appoint commis de base	34 000 €		
Charges sociales	14 000 €		
Service civique	6 966 €		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	100 €		
Adhésions	100 €		
Reversement adhésions Fédération Nationale	2 500 €		
TOTAL	71 676 €	TOTAL	71 676 €

Sur ce budget prévisionnel et à ce jour, seul la DRAC a confirmé le maintien de son soutien financier.

Afin de permettre à la coordinatrice de consacrer plus de temps au développement et à l'animation du réseau, il est envisagé le recrutement d'un service civique, dont les missions porteront sur le suivi administratif et la vie de l'association.

Temps d'échange

Suite à la présentation de ces différents éléments, il est proposé aux personnes présentes de se scinder en deux groupes afin d'échanger sur différents sujets concernant les arts de la rue.

Les sujets suivants ont été abordés :

LE SOUTIEN DE LA FEDE

- Etat d'urgence et problématiques sureté, sécurité, face à la mise en place d'un nouvel événement: la fédération comme relai et soutien. Référence à l'ouvrage coordonné par Artcena : [Organiser un événement artistique dans l'espace public - Guide des bons usages](#).
- Accueil en résidence pour compagnies issues des arts de la rue : La fédé peut être un soutien à l'écriture de réponse à des appels à projet. Elle peut aussi être un relai de diffusion pour ces derniers.

VIE ASSOCIATIVE

- la question du montants des adhésions : pourquoi le plancher et le plafond pour le 1/1000 des structures
- la cartographie : questionnement autour du mode d'emploi et de comment la faire connaître

FINANCEMENT DU SECTEUR

- le mécénat : proposition de mettre en place un temps de travail avec des intervenants extérieurs
- Le 1% travaux publics concerne quel type de projet : événement ponctuel (spectacle, inauguration,...), actions/présences/spectacles sur durée travaux, actions pédagogiques en lien avec un type de population, en lien avec quartier etc.. tout est possible.

LES ARTS DE LA RUE

- La reconnaissance du secteur : un chemin long
- Les valeurs des arts de la rue

Objectifs et perspectives 2018

Suite à la présentation des documents relatifs à 2017 et aux échanges entre les participants, les objectifs et perspectives suivantes ont été dégagés :

Activités :

- Organisation de journées professionnelles à la rentrée 2018 : solliciter les adhérents sur les thématiques à aborder
- La cartographie : continuer le référencement et approfondir le travail d'enquête via une Observation Participative et Partagée
- SODAREP : œuvrer à un lancement à l'échelle de la Métropole de Lyon
- Le CCEP : poursuivre le CCEP en Vallée de la Drôme, participer aux commissions de pilotage du Parc des Arts à Grenoble et proposer un temps consacré à la méthodologie
- 1% TP : œuvrer au lancement d'un projet expérimental bénéficiant du dispositif en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- La parité : poursuivre le travail d'étude auprès des structures arts de la rue régionales et envisager un temps fort sous forme d'impromptu, flashmob, performance.

La Fédération :

- Maintien du poste en coordination à temps plein et recours à un service civique
- Maintenir et favoriser le dialogue avec l'Etat et les collectivités territoriales à toutes les échelles.
- Maintenir et développer de nouveaux partenariats notamment avec les universités, œuvrant à la transversalité des pratiques dans l'espace public.

Finance :

- Définir des comptes de tiers pour le suivi en comptabilité
- Définir des analytiques comptables: fonctionnement, développement, chantier
- Multiplier les sources de financements et de partenariats (demande de subvention de fonctionnement auprès de la Ville de Lyon)

Election du Conseil d'administration

Les adhérents à jour de leurs cotisations procèdent au vote du nouveau Conseil d'administration.

Démissionnaires du CA :

Marie LACOUX, Julie LEFEBVRE, Stéphanie QUENIN-BLACHE, Omar TOUJID, Hafid CHOUAF, Nicolas RAMOND, Mathurin GASPARIANI.

Administrateurs renouvelant leur candidature :

Eléonore GUILLEMAUD, Céline FERRY, Brigitte BURDIN, Judith THIEBAUT, Séverine BRUNIAU, Marie-Irma KRAMER, Nathalie BRUERE, Nathalie VEUILLET, Enji JULIEN-BINARD, Vincent LOUBERT, Jean-Marc FRANCOIS, Palmira PICON

Nouvelles candidatures :

Luce LAFAURIE, Laurent CHANEL, Cie SOLSIKKE, LE NID DE POULE, MIX'ARTS, Ateliers FRAPPAZ, Groupe TONNE.

Le nouveau Conseil d'Administration composé de 19 administrateurs est élu à l'unanimité.

Fait à Lyon, le 16/05/2018

La Présidente,
Nathalie VEUILLET

La Trésorière
Nathalie BRUERE

